

Section rédigée par Cobelpa, l'association des fabricants de pâtes, papier et cartons de Belgique

L'industrie papetière en 2011

Après la crise de 2009 et la reprise de 2010, c'est l'instabilité financière qui a marqué l'Europe en 2011. L'activité papetière belge a malgré tout bien résisté et s'est maintenue au même niveau que l'année précédente. La production sur base annuelle frôle toujours le seuil des 2 millions de tonnes de papier. Mais le développement des nouvelles technologies de la communication continue à induire des changements structurels dans les habitudes de consommation de papier, principalement dans le segment des papiers à usage graphique. Si les outils de production belges sont dans l'ensemble assez performants, les entreprises devront cependant et plus que jamais, veiller à rester compétitives si elles souhaitent pérenniser l'activité industrielle dans notre pays.

Stabilité de la production en 2011

La production papetière belge s'est stabilisée en 2011 et enregistre une progression de 1% pour la production de pâte et une faible diminution de 1% pour le papier et carton. Au niveau européen, le secteur des papiers graphiques voit ses volumes de production se réduire d'année en année suite à l'émergence des nouveaux media électroniques. Le secteur des papiers d'emballages s'est quant à lui raffermi (+6%) et les papiers à usage domestique ou sanitaire ont affiché une baisse de 7% par rapport à 2010.

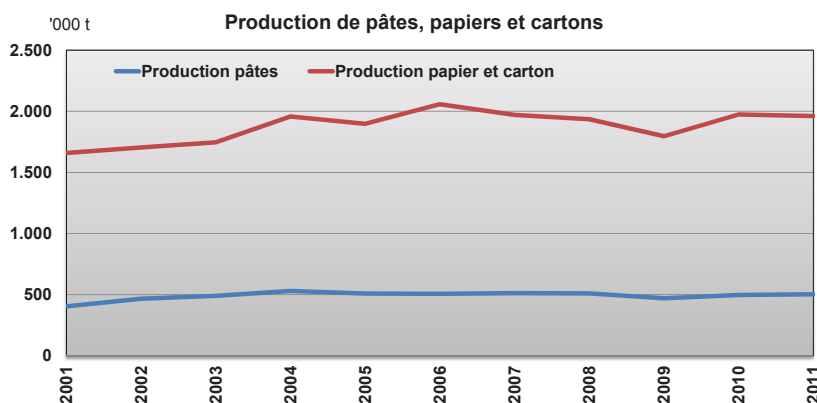
La consommation de matières premières (pâtes, bois et vieux papiers) a bien sûr suivi l'évolution de la production. La consommation de bois a augmenté de 8% et l'utilisation des vieux papiers a connu une hausse de 2% en 2011 après avoir enregistré une augmentation de 13% en 2010. A noter que l'exportation des vieux papiers vers l'Asie reste à un niveau très élevé : près de 730.000 tonnes de vieux papiers sont ainsi exportés vers la Chine, soit plus d'un tiers des quantités collectées annuellement dans notre pays. Quant à la consommation totale de pâte (y compris la pâte intégrée), elle affiche un léger recul de 4,5% s'élevant ainsi à 577.000 tonnes.

Perspectives économiques

L'année 2012 a bien démarré en termes de volumes mais le haut niveau du prix des matières premières (bois et vieux papiers) et de l'inflation continue à peser sur les marges, les producteurs éprouvant des difficultés à faire passer des hausses de prix.

L'évolution du coût de l'énergie et des surcoûts qui en dépendent continue à inquiéter les producteurs.

Dans un contexte européen de baisse de la consommation et de surcapacité croissante, la survie des producteurs passera par la fermeture de certains outils et par l'augmentation des prix de vente.



Des changements structurels qui s'accroissent mais qui, trop souvent, noircissent l'image environnementale du papier

Dans certaines niches, le développement des media électroniques concurrence les utilisations traditionnelles du support papier. C'est une évolution de notre société et les deux supports sont appelés à coexister dans le futur. Les publicités ou facturations en ligne supplantent régulièrement le support papier mais la pertinence et l'efficacité de l'imprimé restent de solides arguments. Ce glissement vers le support électronique autorise apparemment bon nombre de sociétés à user, voire abuser, de slogans désinformateurs sur la relation entre le papier et la forêt. La liste est longue et nous ne citerons que quelques exemples : banques, sociétés de téléphonie, entreprises de la grande distribution deviennent parfois subitement moralisatrices en nous annonçant que le passage à la facturation électronique préservera l'environnement. En réalité, il ne s'agit pour eux que d'économiser des coûts d'impression et d'envois postaux. Si le souci d'une meilleure gestion est louable, prendre le papier comme bouc émissaire est pervers. Certains annoncent même que la diminution de la consommation de papier permettra de sauver des arbres. Faut-il encore rappeler que l'industrie ne valorise que des sous-produits de la forêt ou des scieries ? Ce lien erroné entre papier et déforestation est plus que jamais présent dans l'esprit de bon nombre de personnes alors que les véritables causes de la déforestation sont majoritairement liées à la mise en culture des terres ou à l'élevage. Par ailleurs et très curieusement, une autre contradiction devient flagrante : on pleure sur les arbres prétendument abattus pour fabriquer le papier, mais beaucoup de décideurs n'hésitent pas à faire l'éloge du bois énergie à tout crin sans toujours se préoccuper de la disponibilité et de l'origine durable du bois incinéré. Où est donc passé le bon sens de la valorisation optimale de nos matières premières ? Jusqu'où faudra-t-il aller avant de se rendre compte qu'il est préférable de stocker le CO₂ dans des produits durables plutôt que de le relâcher directement dans l'air après combustion ? Ces débats d'idées sont bien présents et le monde politique doit maintenant avoir le courage d'imposer des règles strictes qui garantissent une valorisation optimale et hiérarchisée de nos matières premières ligneuses, à l'instar des règles qui prévalent d'ailleurs pour la valorisation des déchets.

Des engagements environnementaux en amélioration continue

Tout ceci n'empêche pas l'industrie papetière de prendre des initiatives proactives sur le plan environnemental.

Fin 2010, l'industrie belge s'est engagée à garantir l'origine légale de toutes les fibres utilisées (bois, pâtes, vieux papiers). A cet égard, le secteur papetier fait figure de leader à l'échelle européenne. Le premier contrôle externe est en passe de démontrer que l'objectif est bel et bien atteint. Les résultats devraient être publiés fin juin.

L'industrie wallonne continue aussi à œuvrer pour l'amélioration de son efficacité énergétique et pour la réduction des émissions spécifiques de CO₂. Pour rappel, les objectifs 2012 avaient déjà été dépassés en 2010. Signalons que les papetiers wallons travaillent à la préparation des accords de branche de seconde génération qui devraient voir le jour avant fin 2012. Mais les futurs efforts de l'industrie demandent certaines garanties pour permettre la continuation des efforts entrepris. Il conviendra ainsi de limiter l'impact grandissant des surcoûts sur la facture énergétique, et de mettre en œuvre une politique d'utilisation efficace de la biomasse en privilégiant sa valorisation «matière» par rapport à sa valorisation énergétique. Dernière condition et non des moindres, le secteur demande aux autorités wallonnes de compenser l'impact de la directive «emission trading» sur le prix de l'électricité, comme l'Europe l'autorise. Il s'agit là d'un élément capital pour le maintien de la compétitivité de l'industrie papetière dans notre région. On le comprendra, 2012 sera, et à bien des égards, une année décisive pour le futur de l'industrie papetière. ||